



Pour consulter le site Internet : [einville-au-jard.fr](http://einville-au-jard.fr)

Pour envoyer un mail : [mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et Apple Store  
Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 15

*Convoqué le 14 octobre 2021, le conseil municipal s'est réuni, avec le retour du public, le jeudi 21 octobre 2021 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, maire.*

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HANNEQUIN Jessica, HOUOT Gérard, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, VILLEMANN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés : KIEFFER Pascal pouvoir donné à DREISTADT Christian  
MIENVILLE Vincent pouvoir donné à GENIN Isabelle  
NAVELOT Aline pouvoir donné à YONGBLOUTT Fabrice

Le conseil a choisi pour secrétaire Chantal GARNIER.

### ▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal :**

Lecture a été faite : aucune observation.

### ▪ **Compte-rendu de la commission « Environnement - risques naturels – embellissement – fleurissement - bois et forêt » du 22 septembre 2021 :**

Suite à la mise en place du budget participatif à hauteur de 7 500 €, le Foyer Rural a proposé la création d'un chemin de randonnée dit « Chemin de la Vierge ». Lors de cette réunion, la commune a rencontré l'ensemble des partenaires dont l'O.N.F. et l'A.C.C.A.

### ▪ **Compte-rendu de commission « Environnement - risques naturels – embellissement – fleurissement - bois et forêt » du 04 octobre 2021 :**

Sur proposition de l'O.N.F. les coupes 2021/2022 se feront dans les parcelles 14, 28 et 30.

L'affouage se fera dans la parcelle 14.

Pour les coupes 2022/2023, les parcelles 18, 19, 24 et 29 sont proposées.

### ▪ **Commission « Travaux – urbanisme – accessibilité – sécurité - personnel technique » du 15 octobre 2021 :**

11 architectes ont répondu à l'appel à candidature pour la réhabilitation du 1 Grande Rue (anciennement le Relais Fleuri). Suite à l'ouverture des plis, 3 cabinets ont été admis à remettre une offre. L'examen des offres aura lieu 26 octobre 2021

### ▪ **Commission « Jeunesse – sport - vie associative » du 18 octobre 2021 :**

La commission a rencontré les associations pour un bilan de la rencontre et fête des associations du 11 septembre 2021. Le retour de celles-ci est très positif avec de nouveaux adhérents dans chacune d'elles. Les associations ont présenté leur bilan de rentrée 2021/2022.

▪ **Compte Epargne Temps**

Le comité technique du centre de gestion a émis un avis favorable pour la mise en place d'un compte épargne temps pour les agents de notre collectivité à compter du 1er novembre 2021.  
Le conseil municipal adopte les modalités du compte épargne temps à l'unanimité.

▪ **ONF – Coupes exercice 2022 :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition faite par l'O.N.F. pour les coupes de l'exercice 2022. Les parcelles 18, 19, 24 et 29 ont été retenues.

▪ **Subvention Foyer Rural :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention du Foyer Rural pour un montant de 174,33 € suite à la révision des machines à coudre du club couture qui réalise actuellement la confection des nappes des tables rondes du Familial.

▪ **Création d'un établissement autonome (E.S.M.S.) :**

Après avoir reçu les autorisations de l'ARS et du Conseil Départemental nous autorisant à créer un établissement médico-social public **communal** (Maison de Retraite La Fontaine de Lincourt), les statuts de la nouvelle structure ont été présentés à l'ensemble du conseil et approuvés à l'unanimité.

▪ **Election des représentants au Conseil d'Administration de l'E.S.M.S. :**

Les statuts prévoient 3 représentants de la municipalité au Conseil d'Administration de l'E.S.M.S. dont le Maire. Il convient d'élire 2 membres du conseil municipal. Désignation 1<sup>er</sup> représentant : ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour : Gérard HOUOT : 3 voix, Fabrice YONGBLOUTT : 12 voix - Désignation 2<sup>ème</sup> représentant : ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour : Gérard HOUOT : 3 voix, Isabelle GENIN : 12 voix.

Fabrice YONGBLOUTT et Isabelle GENIN ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés représentants de la commune d'EINVILLE AU JARD.

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 16

*Convoqué le 27 octobre 2021, le conseil municipal s'est réuni, avec le retour du public, le mardi 02 novembre 2021 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, maire.*

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HANNEQUIN Jessica, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LEONARD Philippe, MIENVILLE Vincent, VILLEMANN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés : BRETAR Armelle pouvoir donné à DREISTADT Christian  
MANSOURI Najat  
NAVELOT Aline pouvoir donné à GENIN Isabelle  
LAVOIL Jacques pouvoir donné à GARNIER Chantal

Le conseil a choisi pour secrétaire Pascal KIEFFER.

▪ **Commission « Travaux-urbanisme-accessibilité-sécurité-personnel technique » du 26 octobre 2021 :**

La commission s'est réunie pour la négociation des 3 soumissionnaires retenus pour la maîtrise d'œuvre du 1 Grande Rue. Les critères de sélection sont : 1°) Motivation et méthodologie du candidat, qualité et pertinence des références, sur 5 points ; 2°) Compétences et moyens adaptés à l'opération sur 5 points ; 3°) Prix de l'offre sur 5 points.

La commission a retenu le cabinet LINEATIS ARCHITECTURE qui a obtenu 13/15. Ont obtenu : pour le second 10/15 et le 3ème 8/15.

Lors de l'audition des trois candidats, il nous a été indiqué que les délais étaient très contraints pour réaliser le diagnostic, présenter un Avant-Projet Sommaire (A.P.S.) afin de déposer les demandes de subventions au 31 janvier 2022. Le planning prévisionnel a été modifié afin de gagner 2 semaines sur le temps imparti. D'où la nécessité de convoquer le conseil municipal le 02 novembre 2021.

## ▪ Maitrise d'œuvre 1 Grande Rue

Suite à la lecture du compte rendu de la commission travaux du 26 octobre 2021, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'offre proposée par le cabinet LINEATIS ARCHITECTURE pour un montant de rémunération global de 67 860,00 € H.T. qui se décompose ainsi :

- Forfait de base : 62 400 € H.T. soit 8,00 % du cout prévisionnel des travaux (780 000 €) ;
- Missions complémentaires : 5 460 € H.T. soit 0,70 %.

Le planning présenté prévoit la fin des travaux en janvier 2023.

## ▪ Informations diverses

- Travaux cimetièrre : Les allées de l'ancien cimetière sont entièrement terminées et semblent satisfaire les usagers. Les travaux du nouveau cimetière ont débuté et devraient se terminer début novembre.
- Eclairage public : Les 39 candélabres qui concernent la 1<sup>ère</sup> tranche sont installés, la 2<sup>ème</sup> tranche se termine (42 candélabres).
- Bourg centre : Nous avons eu la restitution de faisabilité sur la revitalisation de notre commune. 3 secteurs ont été retenus : la rue Karquel (Mairie-église), la place de la Fontaine et le devenir de l'école René Schweitzer.
- Projet de Lotissement « Au Devoir » : Le dossier est suspendu dans l'attente des études sur la perméabilité des terrains, tout comme le projet scolaire et la zone artisanale (projet privé sur les anciennes serres). Les eaux pluviales ne pouvant pas être rejetées dans le réseau d'assainissement, il convient de trouver un exutoire (le canal de la Marne au Rhin ?). Une entente devra être trouvée avec la Communauté de Communes du Sânon portant sur la question financière qui sera discutée prochainement pour les 300 mètres de canalisation à créer.
- Réhabilitation du Familial : Le diagnostic est en cours de réalisation par le cabinet d'architecte et les bureaux d'études. A l'issue, un avant-projet sommaire (A.P.S) sera présenté pour les demandes de subvention.
- L'opération « Brioches de l'amitié » a eu lieu, sur notre commune, le vendredi 15/10. 180 brioches ont trouvé preneur. Un grand merci aux bénévoles, aux membres du C.C.A.S. et aux élus qui se sont mobilisés.
- Le prochain marché aura lieu le 13/11 de 15h à 18h. Une animation est prévue « Dessine ton marché » pour les enfants de 3 à 15 ans : apporter le dessin avant 17h sur la place et une récompense sera attribuée aux plus beaux dessins, par catégorie d'âge. Remise des récompenses à 17h30.
- Le repas des aînés aura lieu le samedi 27 novembre 2021 au Familial (Il pourrait être annulé selon l'évolution du Covid 19).
- **Le secrétariat de mairie sera fermé exceptionnellement le vendredi 12 novembre 2021.**

## Collecte des ordures ménagères

### Prochains passages :

Semaine	Containers	Sacs jaunes
44	 Jeudi 04 novembre	Vendredi 05 novembre
46	Jeudi 18 novembre	 Vendredi 19 novembre
48	Jeudi 02 décembre	Vendredi 03 décembre
50	Jeudi 16 décembre	Vendredi 17 décembre
52	Jeudi 30 décembre	Vendredi 31 décembre
2	Jeudi 13 janvier 2022	Vendredi 14 janvier 2022

**Prochain conseil municipal : Jeudi 02 décembre 2021 à 20h00 - Salle Butez  
(Port du masque obligatoire)**